

Syngenta France dans Cash Impact, notre point de vue

22.02.2018

Syngenta France explique sa participation à l'émission Cash impact du 27 février 2018.

Syngenta est fermement engagé dans une démarche de dialogue avec toutes les parties prenantes liées de près ou de loin à l'agriculture partout dans le monde. Les médias en tant que relais d'information auprès des publics font partie de ces institutions démocratiques avec lesquelles il est de notre responsabilité d'échanger.

Nos activités qui comprennent la protection des plantes y compris le biocontrôle et les semences, sont au cœur de la question alimentaire. Il est incontestable que l'agriculture, ses modes de production, ses impacts et ses nombreux défis constituent aujourd'hui les questions parmi les plus débattues de par le monde.

Dans ce contexte, la France, grande puissance agricole, se trouve aussi bien être un enjeu qu'une figure de proue en termes de compétitivité, de qualité et de diversité de sa production agricole.

Alors que se tient le Salon International de l'Agriculture, rendez-vous annuel emblématique dans notre pays, nous souhaitons contribuer à une vision équilibrée et positive de l'agriculture.

Pour toutes ces raisons, nous avons accepté de rencontrer Madame Elise Lucet dans le cadre de son programme d'investigation.

Cette participation doit d'abord réaffirmer notre disponibilité pour les médias. Nous répondrons aux questions en toute transparence dès lors que notre mandat nous le permet et que la demande nous est soumise dans le respect des règles de journalisme.

Mais, elle vise aussi à démontrer que si la question agricole est au centre de toutes les discussions, elle est éminemment complexe.

Nous menons nos activités dans un cadre réglementaire parmi les plus stricts qui soient, de manière générale et en France plus particulièrement. Nous répondons également à une haute exigence scientifique à laquelle est assorti le plus haut niveau d'éthique. De par la nature de nos activités, nous nous devons d'être irréprochables sur la sécurité, qu'elle s'applique aux utilisateurs de nos produits ou nos collaborateurs sur site. Enfin, nous devons garantir des produits de qualité aux agriculteurs et aux consommateurs.

L'entretien accordé à Madame Lucet a porté spécifiquement sur l'atrazine, sa présence dans l'eau en France, ses impacts supposés, sa fabrication en France et exportation vers des pays tiers.

L'entretien filmé s'est déroulé sur une heure et quinze minutes si l'on tient en compte les quelques échanges « off » en fin d'interview. Etant donné la complexité de certains de ces sujets et leur contexte hors-territoire, il nous est apparu nécessaire de partager une version brute des échanges.

Nous avons donc produit une vidéo complète de l'entretien que nous mettons à la disposition de tous. Ce document est dénué de coupes de montage et retranscrit l'intégralité des propos

échangés. Nous proposons également [une version courte](#) dans laquelle nous avons retiré les répétitions, mis en avant les éléments de réponses de Syngenta et apporté des compléments d'information.

> [Voir la vidéo sous-titrée en anglais](#)